

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La mutation du secrétariat général de la SIA

Interview :
Alois Schwager,
rédacteur en chef
SI+A

Interview de Eric Mosimann, secrétaire général

En avril 1996, Eric Mosimann quittait l'administration fédérale pour le secrétariat général de la SIA, à la tête duquel il a remplacé Caspar Reinhart dans une période critique. Pour faire suite à l'interview du président Kurt Aellen, le rédacteur en chef de notre consœur Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), Alois Schwager, l'a interrogé sur les expériences qu'il a accumulées depuis lors et sur les buts qu'il s'est fixés. A nouveau, nous remercions notre collègue de nous permettre de reprendre ici son interview.

Rédaction

SI+A : Qu'est-ce qui vous a poussé, M. Mosimann, à passer de l'administration fédérale à la direction du secrétariat général de la SIA ?

Eric Mosimann : D'une part, ce sont des réflexions fondamentales : j'ai cinquante ans cette année. C'est l'âge où l'on se demande si l'on va ou non encore changer d'horizon professionnel. D'autre part, mon activité précédente m'avait bien fait connaître la SIA. Au niveau fédéral, nous avons en effet mené à bien beaucoup de projets en collaboration avec la SIA, que j'ai alors pu apprécier comme une société aussi intéressante que diversifiée.

SI+A : Quelles étaient vos attentes lorsque vous avez accédé à ce poste ? Ces attentes et vos idées se sont-elles concrétisées ?

E.M. : Lorsque l'on s'attaque à une nouvelle tâche, on en attend certainement beaucoup. On aimerait par exemple créer quelque chose de nouveau. Jusqu'ici, ces ambitions ne se sont réalisées que partiellement, pour des raisons bien connues. Il convient d'abord de déblayer le terrain avant de créer du neuf.

SI+A : Vous avez pris votre nouveau poste dans une période extrêmement difficile : l'économie a

déjà six ans de vaches maigres derrière elle et une amélioration ne se dessine que de façon aléatoire. Le domaine de la construction se trouve en outre dans un processus de profonde restructuration, cause parmi d'autres d'une épreuve de force au sein de la SIA. Croyez-vous pouvoir sortir de cette phase délicate, bien entendu en collaboration avec le CC ?

E.M. : Une étroite collaboration avec le CC, dont le nouveau président a des vues concrètes sur l'avenir, est certainement essentielle. La composition de la présidence favorise du reste un échange de vues intensif. Pour des raisons évidentes, il est également important qu'après vingt-huit ans, un architecte soit de nouveau président.

SI+A : Vous vous êtes certainement livré à une analyse approfondie de la situation dans laquelle se trouve actuellement la SIA. A votre avis, quelles sont les causes profondes de la crise que traverse l'association ? Les discussions au sujet de l'art. 6 des statuts et du MP 95 ne sont certainement que les détonateurs d'une profonde insatisfaction latente à l'égard de la direction ou du secrétariat général. En rappelant la diversité qui caractérise la SIA, vous avez déjà mentionné ce qui peut à la fois être considéré comme une cause de difficultés et une chance pour l'association.

E.M. : J'aimerais contester que la SIA en tant que telle se trouve dans une situation de crise. Nous vivons des temps difficiles, qui touchent particulièrement les bureaux d'étude. Une telle période de mutations tant pour la société que les individus ne peut pas rester sans conséquences pour une association comme la SIA. Toutefois, tant que l'on continue à dialoguer, à discuter de manière approfondie et que l'on peut par exemple mettre sur pied un groupe de ré-

flexion sur l'avenir de la SIA, il n'y a pas lieu de parler d'une société en crise. Je ne dirais même pas qu'il s'agit d'une épreuve de force, car seule une minorité restreinte de membres voit l'affrontement comme inévitable et plaide pour une scission. Beaucoup de nos membres, y compris de ceux qui ne travaillent pas dans le domaine de la construction, voient en revanche un avenir commun au sein de la SIA et souhaitent un élargissement de l'offre proposée par cette dernière.

SI+A : Vous l'avez déjà mentionné : la SIA est une association d'ingénieurs et d'architectes, ce qui est unique en Europe¹. Une telle démarche commune apporte-t-elle plus d'avantages ou d'inconvénients ? Estimez-vous, comme je peux le déduire de vos propos, qu'il s'agit plutôt d'un atout et d'une force ? Ou faut-il considérer les divergences d'opinion quasi insurmontables et les objectifs différents qui se manifestent dans les temps difficiles que nous connaissons comme conduisant à une séparation ?

E.M. : Je ne vois que des avantages et des atouts à un cheminement commun. Je n'aimerais pas anticiper sur les conclusions du groupe de réflexion, mais à mon avis, nous devons imaginer des structures au sein desquelles les représentants des différents domaines professionnels peuvent débattre de leurs problèmes spécifiques et proposer des solutions. Cela devrait continuer d'être possible sous un même toit, d'autant plus que l'acte de bâtir est en soi une démarche commune. En effet, personne ne conteste plus aujourd'hui que le processus de construction relève d'un travail d'équipe. Pourquoi donc des gens qui fournissent leurs prestations

¹ A l'exception de l'Autriche, où le ÖIÄV réunit également les ingénieurs et les architectes
(Rédaction)



Nouveau décollage pour la SIA ?

en équipe ne pourraient-ils dès lors être réunis dans la même association et discuter ensemble de leurs problèmes ? L'intégration de nouveaux domaines de l'ingénierie constitue certainement un enrichissement pour tous et j'avoue être impatient de connaître l'avis du groupe de réflexion à ce sujet.

SI+A : *Si une association unique n'apporte que des avantages, la SIA devrait faire figure de modèle à l'étranger.*

E.M. : Pourquoi pas ? Je suis persuadé qu'il s'agit de la meilleure solution.

SI+A : *Venons-en à un autre sujet : ne pensez-vous pas que la SIA a quelque peu négligé jusqu'ici, tant sur le plan interne qu'externe, l'importance de l'information pour instaurer un climat de confiance ? Peut-on éventuellement y voir la cause d'une certaine insatisfaction ?*

E.M. : Cela pourrait être une raison et je vous répondrai qu'à la raison sociale SIA, j'associe SI+A². Nous devons donc coordonner nos efforts, car je suis parfaitement conscient du rôle de la communication, en particulier de la communication interne, qui ne saurait être trop attrayante et pour laquelle on n'en fera jamais trop.

SI+A : *Est-il envisagé de recourir aux médias modernes, je pense en particulier à Internet ?*

E.M. : La SIA dispose de *Info Base*, mis sur pied à titre expérimental et présenté à l'occasion des Journées SIA 1996. Un projet relativement important devait suivre, auquel nous avons dû renoncer l'an dernier pour des raisons financières et

que nous allons maintenant réaliser pas à pas. Nous voulons tout d'abord relier nos divers organes, en commençant par le CC et le secrétariat général, y compris peut-être les commissions qui, telle la commission informatique, ont déjà une certaine avance dans ce domaine. Nous allons mettre à jour la page d'accueil (homepage), créée à l'occasion des Journées SIA, et qui n'a plus été renouvelée depuis, en y intégrant par exemple le programme des cours « Form » ou ceux des groupes spécialisés et des sections. Notre objectif est de développer ainsi petit à petit notre page d'accueil.

SI+A : *Qu'en est-il de la communication externe ? Projetez-vous de fournir davantage d'informations aux médias, afin qu'un large public en sache plus sur la SIA et ses activités ?*

E.M. : Comme vous le savez vous-même, il n'est pas facile de faire passer quelque information que ce soit dans les médias. Les nouvelles internes, par exemple, n'intéressent que lorsqu'elles sont mauvaises et ce ne sont pas forcément celles qu'il est judicieux de répandre sur la place publique avant qu'elles ne soient traitées au sein de la société. En revanche, nous avons récemment fait de bonnes expériences avec la présentation des lauréats du concours SIA consacré aux constructions respectant les exigences du développement durable. Nous poursuivrons dans cette voie en remettant officiellement leur distinction aux lauréats dans les diverses régions concernées et en informant à cette occasion les médias locaux.

SI+A : *Considérez-vous la SIA plutôt comme une organisation professionnelle ou également comme une organisation économique ?*

E.M. : Je ne serais pas fâché de voir le second terme de l'alternative mieux pris en compte. La politique relative à l'exercice de la profession figure toutefois sans

conteste au premier plan, ce que confirme un sondage auprès des présidents de groupes spécialisés et de sections. Nous sommes aussi tenus de mettre à disposition de nos membres des outils leur permettant de mieux surmonter la difficile situation économique actuelle. Pour ma part, je suis d'avis que les initiatives politiques sont à confier à la Conférence suisse de la construction, à laquelle nous participons activement. Je ne vois guère de sens à ce que chacune des six plus grandes et des quelque huitante petites associations du secteur de la construction entreprenne des démarches pour son propre compte. Une action politique concertée dans le cadre de la Conférence a de bien meilleures chances de succès.

SI+A : *Vous avez déjà abordé le thème de la collaboration. Or la SIA et l'UTS visent les mêmes buts et connaissant les mêmes problèmes ; les deux associations sont-elles appelées à collaborer plus étroitement à l'avenir ou continueront-elles à suivre chacune sa voie ?*

E.M. : J'aimerais préciser ici que les relations entre les directions de l'UTS et de la SIA sont excellentes, que ce soit au niveau des présidents ou des secrétaires généraux. Nous entretenons un contact relativement étroit et discutons de questions relatives à notre collaboration. Je pense toutefois qu'il est prématuré que le CC ou le secrétariat général s'expriment dans ce sens avant le groupe de réflexion, qui traite de questions structurelles pour l'avenir. Nous ne voulons pas créer de précédent. Notre retenue en la matière est d'autant plus importante que le groupe de réflexion doit élaborer ses propositions en toute indépendance, sans subir d'influence de la part du secrétariat général ou du CC.

SI+A : *Quelles priorités souhaitez-vous donner à votre travail sur le plan externe ?*

² Eric Mosimann pense ici seulement à la revue *Schweizer Ingenieur und Architekt* (Rédaction)

E.M.: Aujourd'hui, ce sont les questions relatives à la politique des concours et aux adjudications qui sont en première ligne. Comme diverses prises de contact l'ont confirmé, la SIA est reconnue dans ce domaine comme une plate-forme que l'on sollicite en tant que telle. Divers travaux sont en cours, afin d'amasser des expériences, non seulement du côté des concepteurs-projeteurs, mais également des mandants, en matière de soumissions, de nouvelles formes de concours et de préqualifications. Il s'agira ensuite d'évaluer l'ensemble de ces expériences et de les discuter.

Cela constitue l'essentiel de nos préoccupations pour cette année. En outre, il nous faudra bien sûr impérativement recouvrer la maîtrise des finances de notre société.

SI+A: *Nous en arrivons ainsi aux problèmes internes de la SIA et notamment aux finances mal en point; comment comptez vous les maîtriser?*

E.M.: Nous devons tout d'abord savoir où nous en sommes et quelle est la situation financière réelle. Cela suppose que le bouclage des comptes 95 et 96 soit correctement effectué, afin de créer une base solide. Cela étant, il y a des facteurs sur lesquels la SIA n'a guère d'influence, comme c'est notamment le cas de la récession, que nous ressentons clairement dans la vente, en fort recul l'an dernier et probablement cette année encore. Ce recul des recettes doit donc être compensé du côté des dépenses pour retrouver un équilibre. Nous avons déjà subi une cure d'amaigrissement en 1996 et la poursuivons en 1997. Au cours de ces deux années, 30 % des emplois du secrétariat général n'auront pas été repourvus. Cela signifie le transfert partiel de certaines tâches à des prestataires de service extérieurs. Nous discutons actuellement pour savoir quelles sont les prestations que le secrétariat général devra

fournir à l'avenir. C'est un véritable mandat de prestations qui va être élaboré, tel que nous ne l'avons jamais encore connu sous cette forme, taillé sur mesure en fonction d'un secrétariat général à l'effectif réduit.

Dans cette phase, il est important que la direction, la présidence et le CC tirent à la même corde et agissent selon une philosophie commune, afin qu'au sein de la direction, chacun dépasse son pré carré pour envisager les problèmes d'ensemble. L'an passé, nous nous sommes affrontés, mais avons évolué face aux difficultés et formé une équipe.

SI+A: *Quel type de prestations prévoit-on de réduire?*

E.M.: Cette question demeure prématurée, car nous sommes encore en pleine discussion avec la présidence. Nous délèguons certainement la vente et la diffusion de tous nos produits, en confiant ces tâches au prestataire de service en mesure de s'en acquitter de la façon la plus rationnelle et la plus fiable. Au bout du compte, cela se soldera certainement par un allègement de nos charges. Pour le reste, nous devons établir des priorités. Une réduction est probablement à prévoir dans le domaine des normes, sans pour autant toucher au principe même de notre activité de normalisation, qui fait partie des missions essentielles de la SIA. Restent les tâches liées à la gestion de la société elle-même et notamment le suivi des membres. Avec 12 000 membres et 3500 bureaux, nous connaissons un taux de mutations élevé, soit environ 18 000 par an.

SI+A: *Délégation de tâches, administration amaigrie, etc., ce sont là des leitmotivs très courants de nos jours. Mais après la cure d'amaigrissement, que reste-t-il encore au SG, outre des tâches de nature purement administrative? Y a-t-il aussi des domaines où l'on envisage un renforcement, afin d'offrir*

davantage de prestations utiles aux membres?

E.M.: Il est clair que, dans la situation où nous nous trouvons présentement, il existe une tendance préjudiciable à n'intervenir que sur les dépenses.

Toute institution – et le secrétariat général de la SIA ne fait pas exception – a tendance à accumuler de la graisse en période de haute conjoncture et il y a certainement là matière à intervention. Cela étant, le défi réellement passionnant réside dans la recherche et l'offre de nouvelles prestations qui répondent à la demande du marché et soient susceptibles d'être honorées, contrairement aux prestations de la société devant être couvertes par les cotisations. Dans la mesure des disponibilités qui nous restent, nous entendons donc repérer de tels créneaux. Nous avons également des obligations à l'égard des bureaux d'étude: une partie de leurs cotisations est attribuée à Unitas et ce groupe lance régulièrement de nouveaux projets.

Actuellement, nous nous voyons certes contraints d'accorder une attention accrue à la gestion et à l'administration. Ce n'est toutefois qu'une question de temps, avant que nous puissions à nouveau nous mobiliser davantage en faveur de nouvelles idées.

SI+A: *Quelle importance attachez-vous à la formation continue, renforcée l'an dernier par la mise sur pied de «Form»? Va-t-on également assister à une réduction dans ce domaine, tentera-t-on de le maintenir à flot ou pense-t-on encore le développer?*

E.M.: «Form» existait auparavant, mais a été rattaché en 1996 au secrétariat général afin d'en faire un domaine de compétence clé de ce dernier. Il s'agit là d'une mission que nous voulons cultiver, si bien que «Form» ne connaîtra certainement pas de réduction, mais sera maintenu au même niveau,

voire légèrement développé. Il importe tout d'abord que le programme – y compris les prestations fournies par le secrétariat général – s'autofinance. Par la suite, nous souhaitons en poursuivre le développement, de façon à ce que « Form » devienne un nouveau pilier de la SIA. Sans formation continue au sens le plus large, l'avenir de la branche de la construction et celui des membres est en effet compromis. Dans sa conception actuelle, « Form » n'est pas un programme de formation axé sur la technique, mais sur le développement personnel, la gestion d'entreprise, les compétences de direction, etc. A ce titre, « Form » offre un bon complément à la formation continue technique offerte par les groupes spécialisés et les sections.

SI+A: Existe-t-il ici une collaboration avec les EPF et les HES?

E.M.: Un programme de formation dans une association de niveau universitaire est impensable sans le concours des EPF. L'offre de formation des groupes spécialisés est souvent couplée à celle des Hautes écoles et il va de soi que cette collaboration doit être recherchée et poursuivie. Et pour en revenir à l'UTS, la formation continue est un domaine où les complémentarités peuvent pleinement se déployer. De fait, une bonne collaboration est déjà en place dans ce cadre, dans la mesure où les cours de chaque association sont ouverts à l'autre et que nous évitons de nous concurrencer en nous efforçant de proposer des

programmes complémentaires. Chacune des deux associations consent en outre des réductions sur les frais d'inscription aux membres de l'autre.

SI+A: Avez-vous encore d'autres préoccupations que vous souhaiteriez mentionner ici?

E.M.: J'attache une grande importance à la communication. Pour une association universitaire, mettre les problèmes à plat, en discuter franchement et s'y attaquer de manière résolue devrait en effet constituer une démarche clé.

Eric Mosimann,
Secrétaire général de la SIA,
Selnaustrasse 18,
8039 Zurich

Prix «êta» 1997 – Appel de candidatures

Depuis déjà huit ans, le Prix «êta» (qui tire son nom de la lettre grecque η, utilisée par les scientifiques pour symboliser le taux de rendement) entend promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie. Un montant de plus de 50 000 francs récompense chaque année les lauréats et l'édition 1997 est sponsorisée par le Service de l'électricité de la Ville de Lausanne.

Les projets présentés sont examinés selon les critères suivants:

- baisse de la consommation d'énergie, globalement ou par unité produite,
- amélioration des conditions de travail ou diminution des atteintes à l'environnement,
- amélioration de la qualité des produits ou des services,
- diminution des coûts par unité de production ou amélioration des résultats d'exploitation,
- applications d'avenir.

Le Prix «êta» est attribué à trois catégories de participants:

- *catégorie 1*: entreprises privées comptant jusqu'à cent collaborateurs, services publics de communes de moins de dix mille habitants, associations de moins de dix mille membres;
- *catégorie 2*: entreprises privées de plus de cent collaborateurs, services publics de communes de plus de dix mille habitants, associations de plus de dix mille membres;
- *catégorie 3*: personnes actives dans le domaine de l'enseignement ou privés.

Pour les projets émanant de bureaux d'ingénieurs, c'est la taille de l'entreprise au sein de laquelle l'idée est réalisée qui est déterminante. Pour les associations à caractère public, c'est le nombre d'habitants de la commune qui fait foi. En cas de doute, le jury décide de la catégorie après discussion avec les candidats.

Pour tout renseignement complémentaire et pour obtenir des formules d'inscription, s'adresser à Electricité romande, M. Olivier Bovay, case postale 534, 1001 Lausanne, tél. 021/310 30 30, fax 021/310 30 40.

Centre d'art et de musique de Jyväskylä (Finlande)

Concours non approuvé par l'UIA

La ville de Jyväskylä lance un concours d'architecture pour un Centre d'art et de musique à proximité immédiate du Centre administratif de la cité, réalisé par Alvar Aalto, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'architecte en 1998.

Ce concours restreint, ouvert aux architectes de l'Union Européenne et de plusieurs pays non-membres de cette Union, n'est pas conforme, notamment dans la composition du jury, à la Recommandation UNESCO/UIA rela-

tive aux concours internationaux d'architecture et d'urbanisme, applicable à cet appel de candidatures.

Consciente de la portée emblématique et culturelle du concours, l'UIA s'est approchée de ses organisateurs, pour qu'ils se conforment à la Recommandation qu'elle a la charge de faire respecter, sur mandat de l'UNESCO. Cette démarche n'ayant pas abouti, l'UIA ne peut apporter son soutien ni son approbation à ce concours. Elle précise aux concurrents qu'elle ne pourra en aucun cas servir de recours en cas de litige.